

Mortalité hivernale des colonies d'abeilles

Une enquête nationale auprès des apiculteurs pour objectiver au mieux le phénomène pendant l'hiver 2017-2018

Une enquête

- Pour objectiver sur l'ensemble du territoire les taux de mortalité en sortie d'hiver et recueillir l'avis des apiculteurs sur cette mortalité
- Qui s'adresse à tous les types d'apiculteurs, qu'ils aient une ou plusieurs centaines de ruches, qu'ils aient observé ou non une augmentation de la mortalité de leurs colonies d'abeilles durant l'hiver 2017-2018
- Envoyée par mail aux apiculteurs ayant donné leur accord pour être contactés par l'Administration par cette voie (46 000 apiculteurs). Pour les 8 000 autres apiculteurs, l'enquête est proposée par courrier à 3 000 d'entre eux tirés au sort
- Simple et rapide à renseigner (**avant le 5 août 2018**), via un questionnaire en ligne ou par retour de courrier

Suite aux informations transmises par des apiculteurs et des organisations apicoles faisant état, dans plusieurs régions, d'une augmentation du taux de mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2017/2018, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation réalise une enquête à l'échelle nationale pour estimer au mieux ce taux de mortalité. L'objectif est aussi de recueillir l'avis des apiculteurs concernant l'existence d'une éventuelle augmentation des mortalités en sortie d'hiver 2017-2018 dans leurs ruchers par rapport à l'hiver précédent et les causes possibles de ces mortalités.

Cette enquête a été élaborée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiosurveillance en santé animale (Plateforme ESA), qui rassemble à la fois l'État, des partenaires professionnels et des organismes scientifiques et techniques, dont l'Anses.

- Des données analysées de manière anonyme
- De premiers résultats diffusés dans le courant de l'été, des résultats consolidés à l'automne